

Le climat au cœur des efforts de la Convention alpine

L'Autriche cède la Présidence à la France et réaffirme sa revendication d'un prix minimum unique du CO₂ en Europe.

La 15^{ème} réunion de la Conférence alpine, le 4 avril 2019 à Innsbruck, achève la présidence autrichienne de la Convention alpine. Pendant deux ans et demi, on a œuvré selon la devise « Protéger et utiliser » afin de garantir la protection des Alpes, tout en promouvant le développement durable de cet espace vital, récréatif et économique. « Nous avons fait de grands efforts tout au long de ces deux années et demie. Nous avons mis la lutte contre le changement climatique au centre de nos activités. Dans la Déclaration d'Innsbruck qui vient d'être adoptée aujourd'hui, nous lançons un appel à réunir nos efforts afin de faire des Alpes une région résiliente et neutre en matière de climat d'ici 2050 » affirme Mme Elisabeth Köstinger, ministre fédérale du Développement durable et du Tourisme et Présidente de la Conférence alpine. Aujourd'hui, la France a repris la Présidence de la Convention alpine de l'Autriche. « Je suis heureuse de pouvoir passer le flambeau aujourd'hui à la France. Lors du sommet R20 l'année dernière à Vienne, l'Autriche et la France ont lancé en commun une initiative importante dans le domaine de la lutte contre le changement climatique et revendiqué un prix minimum pour le CO₂ en Europe. Il s'agit notamment de garantir l'égalité des chances pour les sources d'énergie renouvelables » ajoute Mme Köstinger.

La France, un partenaire essentiel dans le domaine du climat

Mme Brune Poirson, Secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de la transition écologique et solidaire, de la République française, a remercié l'Autriche de sa présidence engagée et efficace de la Convention alpine qui s'est chargée des dossiers du climat, de la protection de l'environnement et du développement durable de cette région. « Je remercie la présidence autrichienne d'avoir mis le climat au centre des efforts de la Conférence alpine. Nous prolongerons l'objectif de neutralité carbone en 2050 par des mesures concrètes comme une charte des stations de ski durables. Depuis le sommet R20 l'année dernière où l'Autriche et la France se sont positionnées au niveau européen avec leur revendication d'un prix minimum du CO₂ en Europe, nous poursuivons un objectif commun que nous continuerons à défendre. La pollution de l'air, l'eau et la biodiversité constitueront d'autres priorités de notre présidence. Ces dossiers exigent une participation résolue des acteurs locaux que nous devons soutenir dans la mise en œuvre de leurs actions, comme dans le domaine du climat » explique Mme Brune Poirson.

La neutralité climatique des Alpes d'ici 2050 – une étape clé pour l'Allemagne

En tout cas, la Convention alpine poursuivra ses efforts dans le domaine de la lutte contre le changement climatique. En 2016, l'Allemagne avait passé la présidence à l'Autriche et placé la région alpine à la pointe de la lutte contre le changement climatique. « La fonte des glaciers, le manque de neige croissant et le décalage des zones climatiques ne sont que quelques exemples

des effets du changement climatique » affirme Mme Svenja Schulze, la ministre fédérale de l'Environnement de l'Allemagne. « Au cours de la présidence autrichienne, nous avons fait avancer ensemble la vision formulée à ce moment, c'est-à-dire de faire des Alpes une région modèle – en ce qui concerne la production d'énergie, les transports et le tourisme ainsi que les forêts et l'agriculture de montagne. Par cet objectif que nous avons adopté aujourd'hui, à savoir d'atteindre la neutralité climatique des Alpes d'ici 2050, nous avons défini une stratégie globale à cet effet. Il s'agit maintenant de la mettre en œuvre avec rigueur. »

La Convention alpine joue un rôle de pionnier

La 15^{ème} réunion de la Conférence alpine s'est tenue à Innsbruck ce qui souligne l'importance de la Convention alpine pour cette région. « Pour notre pays au cœur des Alpes, le développement durable de l'ensemble de la région alpine en tant qu'espace vital, récréatif et économique revête une importance primordiale. Les dispositions de la Convention alpine sont inexorablement liées à ces objectifs de développement. Au nom du Tyrol, je voudrais ainsi remercier la Convention alpine très cordialement de la coopération excellente » affirme M Günther Platter, Gouverneur du Land de Tyrol, dans le cadre de la conférence de presse.

C'est le Secrétariat permanent de la Convention alpine, ayant son siège à Innsbruck, qui joue un rôle décisif dans la coordination efficace de la famille de la Convention alpine. « Merci à la présidence autrichienne pour la coopération excellente et son engagement. La Déclaration d'Innsbruck sur les Alpes neutres et résilientes en matière de climat qui a été adoptée par les ministres dans le cadre de la 15^{ème} réunion de la Conférence alpine, témoigne de la cohésion et de l'engagement des parties de la Convention alpine. La lutte contre le changement climatique exige des approches transsectorielles et la coopération transnationale. Dans ce contexte, la Convention alpine joue un rôle de véritable pionnier » conclut M Markus Reiterer, Secrétaire général de la Convention alpine.

Publié par :

Ministère fédéral du Développement durable et du Tourisme

Contact : +43 1 71100 - 606724

presse@bmnt.gv.at

<http://bmnt.gv.at>